



Kolly Gabriel, Jordan Patrice

Route Corbières-Villarvolard : quel délai pour la réalisation des travaux de réfection ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 10.02.21

DAEC

Dépôt

La route qui relie les villages de Corbières à Villarvolard est dans un état déplorable et nécessite une rénovation urgente. Ces travaux sont attendus de longue date par les citoyens de la commune ainsi que par les nombreux pendulaires qui utilisent cette route tous les jours.

L'ajout des pistes cyclables prévues dans le projet s'avère être une nécessité pour sécuriser cet axe très fréquenté par les cyclistes notamment à la belle saison. Un sentier piétonnier financé par la commune est également prévu dans le projet. Cette liaison de mobilité douce est également attendue par les habitants de Villarvolard et Corbières depuis la fusion en 2011. La mauvaise desserte en transports publics de Villarvolard oblige régulièrement des personnes à marcher sur le bord de la route pour aller prendre le bus à Corbières.

La commune de Corbières a été contactée à plusieurs reprises depuis plus de 9 ans pour diverses questions en lien avec ce projet. Elle a été consultée pour un examen préalable il y a un peu moins de 2 ans. Depuis, elle reste sans nouvelles.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Quand est-ce que ces travaux seront réalisés ? Un échéancier est-il prévu pour les différentes démarches administratives à entreprendre ?
2. Comment le Conseil d'Etat explique-t-il qu'il faille attendre plus de 10 ans pour la réalisation d'un tel projet ?
3. Comment sont priorisées de telles réfections ? Quels sont les critères prépondérants, la dangerosité ou l'état de la route ?

—